



FONDATION
RUES PRINCIPALES

Compte rendu de la session image

Tenue le 5 mars 2014 pour la municipalité de Saint-Simon



Toute reproduction partielle ou intégrale de ce document est autorisée et conditionnelle à la mention de la source. Références à citer : (Exemple): **Fondation Rues principales. 2014. Compte rendu de la session image tenue le 5 mars 2014 pour la municipalité de Saint-Simon. 13 pages.**

TABLE DES MATIÈRES

1. Introduction	3
2. Les éléments observés	4
3. Les éléments à conserver et à améliorer	10
4. Conclusion	13



1. INTRODUCTION

Le mandat de la Fondation Rues principales

La Fondation Rues principales est un organisme à but non lucratif qui œuvre depuis 30 ans à la revitalisation socioéconomique et au développement durable des municipalités du Québec. Elle a développé une approche globale et originale qui lui a permis de contribuer à l'amélioration des milieux de vie de près de 300 municipalités. L'approche Rues principales aborde quatre aspects incontournables : l'organisation sociale et politique d'un milieu, l'animation, la promotion et les communications et enfin le développement économique et les améliorations physiques.

Mise en situation

La municipalité de Saint-Simon souhaite se donner une vision d'aménagement afin de bien planifier le développement de son noyau villageois et de l'ensemble de la municipalité. La SADC des Basques, en appui à la municipalité, a fait appel à la Fondation afin de concrétiser cette vision future. La vie d'une communauté concerne tous ses habitants (citoyens, gens d'affaires, organismes, élus) et la mise en commun d'objectifs à atteindre ainsi que le fait de travailler ensemble sont des gages de réussite.

La Fondation Rues principales propose son expertise et son encadrement professionnel pour secondar la SADC, son comité de travail et l'ensemble des intervenants locaux. Le présent rapport fait état des résultats de la deuxième rencontre, la session image tenue le 5 mars 2014.

Méthodologie

Lors de cette soirée publique, une quarantaine de participants se sont exprimés sur les éléments de l'image de Saint-Simon qu'il faudrait conserver, mettre en valeur ou développer afin de favoriser un développement harmonieux. Les éléments à observer étaient :

- L'environnement naturel : les paysages, les plans d'eau, la topographie;
- L'environnement bâti et aménagé : le tracé des rues, l'architecture, l'affichage, le mobilier urbain, la végétation et l'aménagement paysager;
- L'environnement humain : les activités, les fonctions des espaces, l'animation.

Soulignons la précieuse contribution de tous ceux qui ont partagé leurs photos : Mmes Lorraine Allaire, Jocelyne Dubé, Caroline Lamontagne, Dominique Rouleau, Yolande Théberge et Chantale Caron et MM. Michel Charest, Denis Falardeau, Michel Thibodeau et Régis Roy.

Il s'agissait, en visionnant des photos anciennes et actuelles, de mettre en évidence les changements apportés au fil du temps quant aux paysages et aux bâtiments (image). La consultation a permis d'identifier les éléments caractéristiques de Saint-Simon et de débiter une réflexion sur les façons d'intervenir et les priorités d'aménagement à mettre en place pour atteindre l'image recherchée. Le comité de suivi du projet, à l'aide de la Fondation, pourra élaborer des critères d'aménagement afin de protéger et de mettre en valeur le cachet particulier du cœur de la municipalité.

2. LES ÉLÉMENTS OBSERVÉS

À la lumière des photographies présentées, voici les caractéristiques qui composent l'image de Saint-Simon telles qu'elles ont été identifiées par les participants de la session image.

A. Du point de vue de l'environnement naturel



- Le noyau du village est bâti au centre d'une plaine bordée de collines.
- La proximité du fleuve est perceptible depuis quelques points de vue.

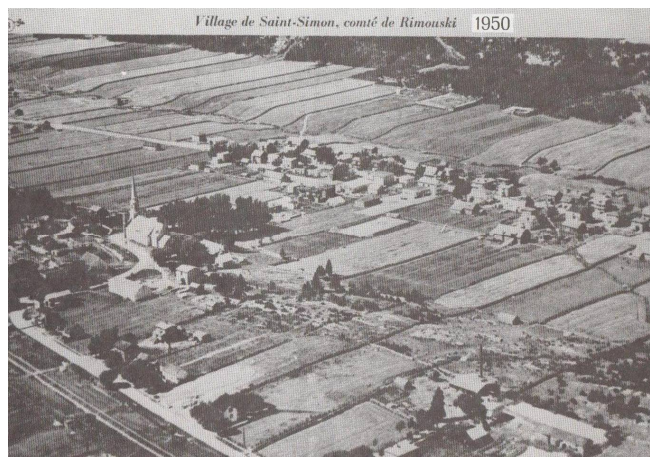


- À Saint-Simon-sur-Mer, les couchers de soleil offrent une vue magnifique sur le fleuve. La région est réputée, à travers le Québec, pour la beauté de cette lumière.
- Saint-Simon-sur-Mer est en soi un attrait à mieux promouvoir.



- Des champs cultivés entourent le village. Leur étendu et leur vallonement caractérisent la géographie du village.

- Une vue aérienne permet de constater qu'il n'y a pas eu beaucoup de construction dans le village depuis 1950.



- Saint-Simon profite de paysages champêtres où l'église, légèrement surélevée, sert de point repère.
- La sauvegarde et les travaux de restauration de l'église représentent un succès et un exemple de détermination et d'engagement bénévole. L'église de Saint-Simon est la plus vieille du diocèse de Rimouski.



B. Du point de vue de l'environnement bâti et aménagé

- Le village est densément bâti dans son centre, autour de la rue principale (devenue aujourd'hui la route 132) et de la rue de l'église.
- Les carrefours importants du village sont ceux du croisement de la route 132 avec la rue de l'Église et la rue de la Grève.
- Un trottoir se trouve de chaque côté de la route provinciale et celui construit du côté nord est plus long que le côté sud.





- La rue est bordée de poteaux électriques du côté nord et des lampadaires génériques du ministère des Transport du côté sud. Les lampadaires sont un bon indicateur des limites du noyau villageois.



- Peu d'arbres sont encore présents en façade avant des bâtiments. Le manque étant plus prononcé du côté sud de la rue.
- Le recul des bâtiments est assez uniforme et rapproché de la rue ce qui offre, en général, des cours et des stationnements latéraux aux résidences.



- Plusieurs cours sont en gravier. Certaines sont bien définies avec une bordure tandis que certaines gagneraient à mieux délimiter leur espace de stationnement de l'espace gazonnée.



- Des champs coupent la trame bâtie du village et certains ne sont pas fauchés durant l'été.
- La municipalité possède encore plusieurs bâtiments étant des joyaux patrimoniaux.
- Plusieurs bâtiments ont gardés leur architecture d'origine et ont un potentiel de remise en valeur.
- Le recouvrement principal était le bardeau de bois et c'est encore le cas aujourd'hui pour quelques bâtiments.
- La préservation du cachet d'origine des bâtiments nécessite un entretien de base. Dans la très grande majorité des cas, les travaux sur les résidences nécessitent qu'un entretien mineur de la part des propriétaires et plusieurs beaux exemples de rénovation sont présents sur le territoire.
- Plusieurs bâtiments de Saint-Simon sont caractérisés par la présence de grandes galeries, pour la plupart surélevées, datant de la construction de chacun des bâtiments. Certains barrotins sont en bois tournés ou en fonte, tandis que d'autres ont été remplacés par des barrotins manufacturés de forme carré.



- Quelques bâtiments de fermes bien entretenus viennent rappeler l'importance de l'agriculture dans le milieu.

C. Du point de vue de l'environnement humain



- Le mobilier urbain est absent de la rue principale (bancs, aires de repos).
- Le mobilier et le type d'aménagement de la petite place publique de Saint-Simon-sur-Mer peut servir de modèle pour le réaménagement potentiel de l'aire de repos du centre du village.



- Certaines intersections stratégiques sont surchargées d'enseignes de diverses natures ce qui sème la confusion auprès des usagers.



- L'implantation des enseignes de bienvenue est éloignée du noyau villageois et ne contribue pas efficacement à marquer les entrées du village. La relocalisation de l'enseigne directionnelle de Saint-Simon-sur-Mer avant l'intersection de la rue de la Grève pourrait être plus efficace.



- L'affichage commercial à suivi les époques. Certaines enseignes sont bien entretenues et aménagées, mais l'ensemble est plutôt hétéroclite et certains signaux sont répétés à de multiples reprises contribuant à une surcharge visuelle.

- L'espace municipal entouré du terrain de minigolf et de la cantine est très central. Il mériterait d'être réaménagé en espace public à l'usage des citoyens et des gens de passage.



- Les entrées du village sont larges et le passage des zones de 90 kilomètres/heure à 50 kilomètres/heure se font sans palier de décélération. La situation engendre des problèmes de vitesses et rend la promenade moins agréable au piéton.



- En période estivale, la route 132 apporte une forte affluence automobile qui traverse le village. L'agriculture, l'art et des commerces et services de proximité sont les activités économiques du secteur.
- Saint-Simon possède un joyau encore peu connu par les amateurs de marche du Québec, soit le secteur de Porc-Pic; le belvédère Beaulieu mérite une meilleure signalisation au village et sur les abords de la route 132.



Photo : René Caron - Rimouski

3. LES ÉLÉMENTS À CONSERVER ET À AMÉLIORER

La section suivante présente les éléments particuliers de l'image de Saint-Simon, tels qu'ils ont été identifiés par les participants de la session image, ainsi que les objectifs à se fixer afin de les mettre en valeur et ainsi tirer avantage des atouts physiques du noyau villageois. Les participants à la soirée de consultation souhaitent se donner un plan d'ensemble global concernant les interventions physiques à venir. Ce plan devrait être accompagné du portrait sociodémographique de la municipalité et d'une vision de développement clairement définie et appuyée par les citoyens et intervenants.

A. Du point de vue de l'organisation et du développement

Éléments identifiés	Défis et objectifs
Saint-Simon est un milieu de vie agréable où les services sont accessibles.	• Doter la municipalité d'un plan de développement afin de gérer sa croissance à long terme. • Inciter les jeunes familles à s'établir à Saint-Simon et améliorer l'accueil des nouveaux résidents. • Effectuer un inventaire des terrains constructibles et des maisons à vendre au village et à Saint-Simon-sur-Mer.

B. Du point de vue de l'environnement bâti et aménagé

Éléments identifiés	Défis et objectifs
Peu d'arbres et d'aménagements paysagers en façade de la rue principale.	• Recenser où il est possible d'effectuer une plantation d'arbres sans nuire aux utilités publiques de la rue principale et se doter d'un plan de plantation. • Identifier les essences d'arbres les plus propices à cette plantation. • Installer des bacs à fleurs ayant un design harmonisés le long des trottoirs et dans les cours des commerces. • Joindre les rangs des Fleurons du Québec afin de stimuler l'embellissement du village. • Conserver les stationnements en cours latérale des bâtiments et sensibiliser les propriétaires à un entretien des cours.
Le trottoir sud est décalé et offre un élargissement de rue face à la cantine.	• Cibler ce secteur pour créer un impact visuel lors de potentiels réaménagements physiques.

Du point de vue de l'environnement bâti et aménagé (suite)

Éléments identifiés	Défis et objectifs
Deux intersections de la route 132 ont une importance pour la circulation locale.	• Voir à ce que les intersections de la rue de L'Église et de la Grève soient bien aménagées.
Le patrimoine bâti d'origine est encore très présent, mais certains bâtiments ont besoin d'entretien.	• Préserver le cachet unique des bâtiments du noyau villageois. • Mieux encadrer les normes de construction et de rénovation (service conseil, révision de la réglementation). • Voir à la possibilité de mettre en place un programme d'aide à la rénovation permettant la restauration des recouvrements de bois. • Soutenir les propriétaires qui souhaiteraient faire des rénovations sur les bâtiments à caractère patrimonial. • Utiliser en priorité les ressources locales lors des rénovations et interventions physiques (quincaillerie, bois tourné, aménagements, artisans).
Présence de champs et de fermes dans le cœur du village.	• Préserver les bâtiments de ferme. • S'assurer du bon entretien des champs entrecoupant la trame bâti par le fauchage durant l'été.

C. Du point de vue de l'environnement humain

Éléments identifiés	Défis et objectifs
Il y a peu d'espace de vie communautaire.	• Se servir du terrain municipal au centre du village pour aménager un parc ou une place publique; y ajouter du mobilier urbain et reprendre le type d'aménagement de la place bordant le fleuve. • Restaurer le bâtiment de loisir en fonction d'une nouvelle vocation établie par les citoyens. • Intégrer la rue de L'Église dans la réflexion de la revitalisation comme la rue de promenade piétonne

Du point de vue de l'environnement humain (suite)

Éléments identifiés	Défis et objectifs
Les entrées du village pourraient être améliorées.	• Relocaliser les enseignes de bienvenue plus près du noyau villageois afin de mieux marquer l'entrée ainsi que l'enseigne directionnelle de Saint-Simon-sur-Mer (le mur du bâtiment commercial au coin de la route 132 et de la rue de la Grève pourrait être enjolivé et diriger les gens). • Réaménager les entrées de village à l'aide d'une plantation d'arbres et d'aménagements visant à réduire la largeur du corridor visuel de la route. • Suggérer au ministère des Transports une décélération progressive de la vitesse règlementaire sur la route 132. • Ajouter de l'ornementation au village par l'ajout de banderoles ou d'oriflammes afin d'ajouter de la couleur et faire ralentir la circulation et signaler les attraits du village.
L'affichage commercial n'est pas toujours adéquat au milieu.	• Faire de la sensibilisation, des propositions ou de la formation sur l'affichage au besoin. • Développer avec les gens d'affaires des critères de conception pour les enseignes commerciales.
Le tourisme apporte une grande affluence de voitures sur la route 132 en été.	• Penser aux potentiels de rétention touristique lors du réaménagement de l'espace public du centre du village (stationnements, service d'halte routière, toilettes publiques). • S'assurer d'offrir un accueil touristique répondant aux besoins. • Disposer d'une carte de signalisation des attraits, commerces et services à l'aire de repos. • Considérer l'arrivée de l'autoroute 20 dans la planification globale (baisse du volume de voitures et de la circulation lourde, environnement plus paisible sur la rue principale). • Réfléchir à la possibilité de restreindre les périodes pour la tenue de ventes de garage afin de créer un engouement lorsqu'il y en a et offrir un paysage plus ordonné lorsqu'il n'y en a pas.

3. CONCLUSION

La session image a pour but de faire prendre conscience de la valeur des éléments physiques du milieu à la population de Saint-Simon. L'image d'un milieu évolue lentement, au fil d'actions sporadiques. La prise en charge de sa communauté comprend une planification de son évolution afin de pouvoir éventuellement gérer son développement plutôt que de réagir à la pièce à chaque opportunité, que se soit le changement de propriétaire d'une résidence, un projet municipal de réfection d'un parc ou la volonté de bénévoles de fleurir le village.

Les acteurs de Saint-Simon se pencheront, au cours des prochaines étapes du projet, sur l'élaboration d'une vision d'avenir, d'orientations pour le développement et d'actions concrètes à mettre en œuvre afin de préserver leur noyau villageois et redynamiser la communauté.





**FONDATION
RUES PRINCIPALES**

11, rue de l'Ancien-Chantier
Québec, G1K 6T4
Téléphone : 418 694-9944
Sans frais : 1 877 694-9944
Télécopieur : 418 694-9488

www.fondationruesprincipales.qc.ca